



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°23/006
Direction territoriale du Havre

Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) par décision DIMP 22/126 en date du 15/11/2022 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 23-008 à la Société TOTAL ENERGIES RAFFINAGE France, La Défense – 2 Place Jean Millier – 92400 COURBEVOIE, SIREN n° 529 221 749, portant sur la dépendance suivante : deux canalisations de transport d'hydrocarbures.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : les caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, techniques et fonctionnelles, les canalisations étant un accessoire nécessaire à l'exploitation du site principal de l'Occupant.

Description de la dépendance :

- Une Canalisation souterraine 4 dénommée E164 TOTALFLUIDES-HSD d'une longueur de 1 165 ml et d'un diamètre intérieur de 103,1 mm, en exploitation,
- Une canalisation souterraine 6 dénommée E166 TOTALFLUIDES-HSD d'une longueur de 1 164 ml et d'un diamètre intérieur de 154,1 mm, en exploitation.

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 2 ans environ à compter du 01/01/2023

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 23-008 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.